



Le sujet dans les énoncés pseudo-clivés

Marie-Noëlle Roubaud

► To cite this version:

Marie-Noëlle Roubaud. Le sujet dans les énoncés pseudo-clivés. Recherches sur le français parlé , 1997. hal-01925189

HAL Id: hal-01925189

<https://amu.hal.science/hal-01925189>

Submitted on 16 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

LE SUJET DANS LES ÉNONCÉS PSEUDO-CLIVÉS

Nous nous intéresserons aux énoncés du type :

ce qui compte c'est le voyage (oral, conversation, IA 85)
ce qui est très bon c'est le bœuf à l'ananas (oral, conversation, GARS I, ELOI)
Ce qui m'a plu, c'est que j'ai participé. (écrit, Aurélien, 7 ans)
ce qui compte c'est de ne pas se lancer comme des fous (oral, conversation, GG)
ce qui m'énerve c'est quand il crie (oral, conversation, GG)

nommés « pseudo-cleft sentences », depuis les travaux de E. Bach et S. Peters en 1968 (non publiés) suivis par ceux d'A. Akmajian en 1970¹. Nous garderons cette terminologie et parlerons « d'énoncés pseudo-clivés ».

1. LE SUJET DANS LES ÉNONCÉS PSEUDO-CLIVÉS

1.1. PROFORME ET LEXIQUE

Nous proposons de dire que dans un énoncé pseudo-clivé, le sujet est réalisé deux fois : une première fois, en tête de la construction, sous la forme d'une proforme, de valeur grammaticale, et une seconde fois, en fin d'énoncé, sous une forme lexicale réalisée après le verbe *c'est*

<i>ce qui</i>	<i>me</i>	<i>plaît</i>	<i>c'est</i>	<i>la linguistique</i>
<i>proforme</i>	<i>verbe constructeur</i>		<i>verbe d'équivalence</i>	<i>lexique</i>

¹ Cf. Roubaud Marie-Noëlle, 1994, « Les constructions pseudo-clivées dans le cadre de l'Approche pronominal », thèse de 3^e cycle, pour une histoire de la terminologie.

La tournure pseudo-clivée, donne un statut particulier à la valence sujet de *plaire*. Nous la mettrons en parallèle avec d'autres dispositifs² tels le dispositif direct (ex. a) dans lequel le verbe ne réalise qu'une fois sa valence sujet et le dispositif d'extraction (ex. b) dans lequel le sujet est encadré par *c'est ... qui* et nous parlerons alors de « dispositif pseudo-clivé » :

- (a) dispositif direct : *la linguistique me plaît*
 (b) dispositif d'extraction : *c'est la linguistique qui me plaît*
 (c) dispositif pseudo-clivé : *ce qui me plaît c'est la linguistique*

Pour établir que *ce qui* est équivalent à *la linguistique*, il est indispensable de se placer dans un système de proportionnalité. Les exemples du corpus montrent qu'il faut envisager la relation syntaxique existant entre le verbe et le lexique pour déterminer le type de proforme de l'énoncé pseudo-clivé : la relation que le verbe entretient avec sa valence détermine la diversité des proformes (*ce qui*, *ce que*, *ce dont* ...)

valence + verbe constructeur	-----	proforme +	verbe constructeur
le voyage compte	-----	ce qui	compte
le bœuf à l'ananas est très bon	-----	ce qui	est très bon
les applaudissements j'aime	-----	ce que	j'aime
être légalisés nous voulons	-----	ce que	nous voulons
d'aller en avion j'aurais toujours rêvé	-----	ce dont j'aurais toujours rêvé	
que la Provence va mal je suis sûr	-----	ce dont je suis sûr	

Nous proposons une analyse où le lexique n'est pas que l'expression lexicale spécifiée d'une proforme produite en tête d'énoncé³. La relation entre le lexique et la proforme est plus complexe, elle est avant tout syntaxique. Ce rapport⁴ entre la construction verbale contenant le lexique et celle contenant la proforme est constant : c'est celui de la relation syntaxique existant entre le verbe et sa valence.

² Nous empruntons ce terme de « dispositif » à Blanche-Benveniste Claire et alii, 1990, p.62.

³ Dans d'autres modèles, ces faits seront traités de manière anaphorique.

⁴ Les auteurs de *l'Approche pronominale* ont parlé de « rapport de proportionnalité » (1984), terminologie que l'on retrouve dans Blanche-Benveniste Claire et alii (1990): *Le français parlé*.

1.2. LE CAS DU SUJET

Ce que nous mettons en parallèle, dans le cas du sujet, c'est la relation syntaxique qui demeure constante entre le verbe et sa valence lexicale sujet et le verbe et sa proforme sujet. Nous constatons grâce aux exemples attestés du corpus, que l'énoncé pseudo-clivé n'est pas réductible à ses éléments composants. Une preuve en est donnée par les exemples où le sujet lexical est réalisé en *que* ou en *quand* :

- (a) *ce qui m'a plu c'est **que** j'ai participé*
 (b) *ce qui m'énervé c'est **quand** il crie*

Nous ne pouvons pas réduire ces énoncés pseudo-clivés à de simples énoncés (a') et (b'), ces derniers paraissant difficiles à réaliser :

- (a') ? *que j'ai participé m'a plu*
 (b') ? *quand il crie m'énervé*

C'est pour cette raison que nous rechercherons pas comme l'ont fait les générativistes ou les transformationnalistes la phrase-source qui serait à l'origine de l'énoncé pseudo-clivé (Cf. A. Akmajian :1970, F. Higgins :1973, M-L. Moreau :1970-71, J. Pinkham et J. Hankamer :1975, N. Chomsky :1977, E. Prince :1978, R. Geluykens :1988, E. Verheugd-Daatzelaar :1990). Nous considérons l'énoncé pseudo-clivé comme une construction syntaxique à part entière, dans laquelle le verbe entretient des relations particulières avec ses éléments valenciels.

C'est aussi pour des raisons syntaxiques que nous refusons d'appliquer à ces énoncés pseudo-clivés les termes de « procédé de mise en relief » (Wagner et Pinchon :1962, Corbeil :1968, Hanse :1983, Gardes-Tamine :1988), de « structure à présentatif » (Wartburg et Zumthor : 1958, Gadet :1989), de « gallicisme » (Prigent :1956, Léard :1992), de « pléonasmie » (Nyrop :1925) ou encore de phrase « à effets idiomatiques » (Laeven :1987). Ces concepts bloquent d'emblée l'analyse syntaxique car ils n'envisagent pas la relation syntaxique existant entre le verbe constructeur et sa valence.

D'ailleurs si nous recourons à un autre système de relation qui est celui des questions/ réponses, nous retrouvons cette proportionnalité qui s'établit entre la construction verbale avec pronom interrogatif non spécifié et celle avec lexique spécifié apparaissant dans la réponse :

QUESTION
qu'est-ce qui me plaît ?

RÉPONSE
*c'est la linguistique (qui me
 plaît⁵)
 c'est quand tu viens
 c'est qu'il a réussi*

Nous retrouvons aussi cette équivalence entre un pronom sujet peu spécifié et du lexique dans le cas de la dislocation de la valence sujet :

*ça me plaît, la linguistique
 ça me plaît, quand tu viens
 ça me plaît, qu'il a réussi*

Le sujet de *plaire* est doublement marqué⁶ dans cette construction verbale, une fois par le pronom *ça* et une seconde fois par du lexique.

Il nous a ainsi été possible de mettre en relation un élément peu spécifié (*ce qui, qu'est-ce qui, ça*) et du lexique sur une même place de construction syntaxique et dans trois systèmes de proportionnalité différents (le pseudo-clivage, la question/réponse et le double marquage). C'est la raison pour laquelle nous parlerons de « sujet lexical », quand nous aurons à considérer l'élément lexical réalisé dans la deuxième partie du dispositif pseudo-clivé.

1.3. TYPES DE PROFORME SUJET

Le corpus d'exemples attestés, constitué de 645 exemples de français parlé⁷ (pour 70 %) et de français écrit, montre que la proforme sujet se réalise de quatre façons différentes. Le tableau suivant présente, à l'horizontale, les différentes proformes sujets du corpus et, à la verticale, les formes prises par le lexique dans chacun des cas. Les chiffres renvoient au nombre d'exemples du corpus et les lettres aux exemples figurant sous le tableau :

⁵ A propos des questions/réponses, voir Blanche-Benveniste Claire, 1992, « A propos des énoncés sans verbe: les énoncés-réponses », p.66.

⁶ Pour l'analyse des dislocations, nous renvoyons à la thèse de 3^e cycle de Blasco Mylène, 1993, « Les énoncés à redoublement et dislocation en français contemporain. Analyse en double marquage ».

⁷ Ces exemples sont extraits du corpus global d'énoncés pseudo-clivés du volume II de ma thèse (1994). La proforme sujet représente 46% des énoncés globaux, le dispositif servant dans les autres cas à disposer la valence objet du verbe constructeur. Les énoncés oraux ont été relevés, pour la majorité, dans les corpus de français parlé du G.A.R.S. (Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe) et dans celui d'Orléans. D'autres appartiennent à ma collection personnelle notée (Col.MN).

Proforme Lexique	ce qui	celui qui	le plus qui	le moins qui	TOTAUX
Syntagme Nominal	235 (a)	20 (i)	3 (l)	0	258 (40 %)
Pronom	26 (b)	4 (j)	0	0	30 (45 %)
(prép.) Infinitif	70 (c)	0	1 (m)	1 (o)	72
« Que- phrase » ⁸	259 (d)	0	1 (n)	0	260 (40,3 %)
« Quand- phrase »	13 (e)	0	0	0	13
« Où- phrase »	0	1 (k)	0	0	1
« Si- phrase »	6 (f)	0	0	0	6 (55%)
« Comment -phrase »	4 (g)	0	0	0	4
« Quel- phrase »	1 (h)	0	0	0	1
TOTAUX	614 (95 %)	25	5	1	645

Exemples en *ce qui* :

(a) *ce qui* est très bon c'est le bœuf à l'ananas (oral, conversation, GARS I, ELOI)

(b) *Ce qui* travaille chez moi, c'est ça ! (écrit, roman, Col. MN)

(c) *ce qui* compte c'est de ne pas se lancer comme des fous (oral, conversation, GG)

(d) *Ce qui* m'a plu, c'est que j'ai participé. (écrit, Aurélien, 7 ans)

(e) *ce qui* m'énervé c'est quand il crie (oral, conversation, GG)

(f) *ce qui* m'embête c'est si mon oculiste veut que je me pique moi-même (oral, conversation, GG)

(g) *Ce qui* compte c'est comment évoluent dans le temps les valeurs relatives au même institut. (écrit, journal, GG)

(h) *ce qui* me gêne par rapport à ça c'est quel est l'objectif qu'on poursuit (oral, parole publique, Col. MN)

Exemples en *celui (celle, ceux, celles) qui* :

⁸ Cette terminologie de « Que-phrase », « Quand-phrase », « Où-phrase » ... facilite le repérage du type de subordonnée produite après *c'est* : l'élément introducteur *que*, *quand*, *où* ... figurant en premier. Ce type d'étiquettes a l'avantage de laisser de côté l'aspect sémantique que recouvrent les notions de « temporelles, conditionnelles » ... et qui ne correspond pas toujours à la subordonnée produite (Roubaud, 1994:257).

- (i) *Celui qui les a tués c'est le tigre.* (écrit, enfant, 7 ans)
 (j) *celui qui fait le plus gros du travail c'est moi* (oral, conversation, LIC 91-6)
 (k) *celui qui est à côté là-bas c'est où J. se sert* (oral, conversation, CAPPE)

Exemples en *le plus qui* :

- (l) *le plus qui m'intéresse c'est le prix* (oral, conversation, CAPPE)
 (m) *le plus qui me fait râler c'est de voir que...* (oral, conversation, CAPPE)
 (n) *le plus qui m'embête c'est qu'il va sur la table de la télé et il y a les les fils tu sais derrière et j'ai peur qu'il m'attrape ça* (oral, conversation, LC 86)

Exemples en *le moins qui* :

- (o) *le moins qui me plaît c'est de faire la cuisine aux enfants* (oral, conversation, Col. MN)

La proforme sujet la plus représentée dans le corpus est *ce qui* (95 % des cas). C'est avec cette proforme qu'ont été relevés, dans le corpus, quelques exemples dans lesquels la « Que-phrased » sujet construit elle-même un dispositif pseudo-clivé :

- ce qui est fondamental c'est que ce qui compte c'est la relation qui se qui s'établit entre l'enfant et le thérapeute* (oral, conversation, LB 88)
ce qui est frappant c'est que ce qui se passe c'est une révolution bourgeoise (oral, conversation, Col. CBB)

Le dispositif pseudo-clivé est récursif, c'est-à-dire qu'un dispositif pseudo-clivé peut en construire un autre et ainsi de suite, alors que le dispositif d'extraction ne l'est pas, on ne peut pas extraire deux fois un sujet :

- c'est le chef qui habite à côté de chez moi qui l'a composé*
 * *c'est (c'est le chef qui habite à côté de chez moi) qui l'a composé*

Nous n'avons relevé que 25 exemples en *celui qui* réalisés principalement pour 20 d'entre eux avec du lexique nominal, 4 avec un pronom et 1 avec un locatif. Cette restriction sur la forme de lexique produit après *c'est* dans le cas d'une proforme en *celui qui* s'explique par l'analyse qui découle de l'étude des pronoms *ce* et *celui* dans le dispositif pseudo-clivé⁹. Considérons ces deux exemples, dont le premier est attesté :

- (1) *ce qui m'énervé c'est la prof* (oral, conversation, LIC 79-II)
 (2) *celle qui m'énervé c'est la prof*

⁹ Cf. Roubaud Marie-Noëlle, 1994, « Les constructions pseudo-clivées dans le cadre de l'Approche pronominale », thèse de 3^e cycle, pp.92-106.

Les pronoms *ce* et *celui* indiquent chacun une interprétation de la valence sujet de *énervé*. En (1), nous saisissons un ensemble de choses qui gravite autour du personnage et qui se résume à un *ça* globalisateur :

ce qui m'énervé c'est la prof
ça (la prof avec ses cours, ses manies, ses devoirs...)

En (2), nous saisissons le personnage qui ne peut s'identifier que par le pronom *celle-là*. Un contraste sur le lexique accentue cette saisie individualisante du sujet lexical :

celle qui m'énervé c'est la prof
celle-là (et pas une autre)

Cette saisie individualisante du sujet lexical oblige à un repérage « terme à terme » entre le pronom *celui* et le sujet lexical, si bien que l'accord en genre et en nombre entre ces deux éléments se fait obligatoirement :

ceux qui faisaient des mots croisés c'était des gens pas bêtes (oral, conversation, Orléans)
celles qui font le plus de bénéfice c'est les compagnies internationales (oral, conversation, Barnes)

Cette saisie du lexique est indépendante du trait (+ humain) ou (- humain) du sujet lexical. Avec du lexique de type (- humain), nous retrouvons les deux interprétations :

ce qui sonne c'est ce téléphone (ça)
celui qui sonne c'est ce téléphone (celui-là)

C'est la proforme qui impose son trait au lexique : le pronom *ce* étant chargé du trait (+ globalisant) et *celui* du trait (+ individualisant). C'est elle qui va catégoriser les éléments lexicaux qui lui seront proportionnels. C'est ainsi qu'une proforme en *celui qui* sera mise en équivalence avec quelque chose d'individualisé, c'est-à-dire avec du lexique nominal ou pronominal. Le seul exemple du corpus avec lexique verbal est un locatif :

celui qui est à côté là-bas c'est où J. se sert (oral, conversation, CAPPE)

Ce locatif représente en fait quelque chose d'individualisé (un magasin, dans le contexte), il n'échappe pas au trait (+ individualisant) du pronom *celui*. Par contre, il n'aurait pas été possible d'avoir après *c'est* du lexique verbal proportionnel à une proforme en *celui* :

* *celui qui m'a plu c'est que j'ai participé*
 * *celui qui est beau c'est de se nourrir*

Les chiffres du tableau indiquent que dans 55 % des cas environ, le lexique produit après *c'est* est de type verbal, ce qui explique en partie le faible pourcentage d'énoncés en *celui qui* et l'écrasante majorité des énoncés en *ce qui* pouvant construire tout type de lexique, nominal ou verbal.

Notre corpus laisse également apparaître six exemples oraux en *le plus qui/le moins qui*, qu'aucun grammairien ne mentionne :

le plus qui m'intéresse c'est le prix (oral, conversation, CAPPE)
le plus qui m'embête c'est qu'il va sur la table de la télé et il y a les les fils tu sais derrière j'ai peur qu'il m'attrape ça (oral, conversation, LC 86)
le plus qui a eu de chance dans tout ça ça a été le roi du Bon Marché (oral, conversation, LC 90-VI)
le plus qui a fait du mal dans Marseille c'était la milice et la Gestapo (oral, conversation, LC 90-VI)
le plus qui me fait râler c'est de voir que... (oral, conversation, CAPPE)
le moins qui me plaît c'est de faire la cuisine aux enfants (oral, conversation, Col. MN)

Cette proforme en *le plus qui* ou *le moins qui* laisse passer tout type de lexique (nominal, verbal) sans le catégoriser, à la différence des proformes *ce qui* et *celui qui*. De tels exemples ne sont pas connus de tous les locuteurs français. Nous avons pu parler à ce propos de régionalisme syntaxique¹⁰.

Nous allons, dans un second temps, dégager les particularités du sujet lexical dans ce dispositif de rection verbale. Pour cela, une étude distributionnelle est nécessaire car elle va faire apparaître que le sujet lexical, dans la construction pseudo-clivée, se réalise dans d'autres catégories grammaticales et varie dans sa composition. Dans un dernier temps, nous étudierons le comportement de ce sujet, tant du point de vue morphologique, syntaxique que sémantique.

¹⁰ Pour plus de détails, consulter: Roubaud M.N., « Les énoncés pseudo-clivés en *le plus / le moins* », à paraître.

2. ÉTUDE DISTRIBUTIONNELLE DU SUJET DANS LES ÉNONCÉS PSEUDO-CLIVÉS

2.1. CATÉGORIES GRAMMATICALES DE SUJETS LEXICAUX

Dans un énoncé pseudo-clivé, l'ordre des éléments est régulièrement *verbe + sujet lexical* :

proforme sujet +	verbe +	objet +	c'est +	sujet lexical
<i>ce qui</i>	<i>plaît</i>	<i>à Marie</i>	<i>c'est</i>	<i>la linguistique</i>

Cette position privilégiée du sujet lexical, en fin d'énoncé, change en partie la répartition des catégories grammaticales de sujets en français. Dans un dispositif direct ou extrait, les sujets infinitifs ou en *que* sont peu fréquents. Dans son étude sur les sujets, Laurence Honoré (1992-1993) a relevé, dans son corpus de 67 articles de presse, 4120 sujets dont 19 seulement étaient de type verbal :

Et que sa prophétie se réalise l'avantage bien.
 (écrit, journal, L. Honoré, « L'Événement du Jeudi », 17/12/92)
Que les journalistes ne soient pas des saints n'a peut-être aucune importance.
 (écrit, journal, L. Honoré, « L'Événement du Jeudi », 17/12/92)

Lors de son étude de 8 corpus de français parlé, elle n'a recensé, sur 1883 sujets, aucun sujet de type verbal. Tous étaient du type :

on s'éclatait on se défoulait (oral, conversation, L. Honoré, corpus « Jeux », 5.9)
cette feuille me retourne (oral, conversation, L. Honoré, corpus « Sécurité Sociale », 1.8)

Dans le dispositif pseudo-clivé, le sujet lexical est autant verbal que nominal, comme l'indiquent les pourcentages dans le tableau précédent. Mais ce sont surtout les sujets nominaux et les « Que-phrases » sujets qui sont les plus représentés, suivis par les infinitifs (11 %) :

ce qui compte c'est pas la ville d'Orléans c'est le gouvernement (oral, conversation, Orléans)
ce qui compte à Tours c'est qu'il y a une vie de nuit des étudiants (oral, conversation, Orléans)
ce qui compte c'est de ne pas se lancer comme des fous (oral, conversation, GG)

C'est dans ce dispositif que nous relevons des infinitifs sujets en *pour*, qu'aucun grammairien, même Olof Eriksson (1993), dans son inventaire des constituants syntaxiques de la phrase française, ne relève comme sujet possible d'un verbe :

ce qui est embêtant c'est pour se placer (oral, conversation, Orléans)
ce qui a été le plus dur c'était pour trouver le pont de Saint-Cloud (oral, conversation, S-C)

Quant aux sujets nominaux, ils sont plus nombreux dans le corpus d'énoncés pseudo-clivés que les sujets pronominaux, dans une proportion de 8 syntagmes nominaux pour un seul syntagme pronominal :

ce qui prime eh bien ce sont c'est les tests psychotechniques (oral, conversation, LC 90-III)
ce qui travaille chez moi, c'est ça ! (écrit, conversation, Col. MN)

Avec un pourcentage de représentation dans le corpus de 40 % d'exemples, la catégorie nominale de sujets lexicaux l'emporte largement sur la catégorie pronominale. Le dispositif pseudo-clivé est le lieu privilégié des sujets nominaux, écrit et oral confondus.

2.2. COMPOSITION DES SUJETS LEXICAUX

Le fait que le sujet lexical soit produit en fin d'énoncé influe non seulement sur la catégorie grammaticale de sujet mais aussi sur la composition de ce syntagme. L'étude des exemples n'a révélé que 20 % de syntagmes nominaux se réduisant au déterminant et au nom :

ce qui est étrange aussi c'est cette mer (oral, conversation, LIC 89-A)

Le corpus présente en effet de longs sujets nominaux ou pronominaux, surtout à l'oral, avec de fréquentes énumérations (ex. 1 à 3), des contrastes (ex. 4 à 7), ce qui augmente bien évidemment la longueur du sujet lexical :

1. *ce qui marche le mieux dans Fantasia c'est Mickey avec l'Apprenti Sorcier c'est Beethoven avec la Symphonie pastorale* (oral, conversation, LIC 92-2)
2. *ce qui est intéressant c'est justement ceux qui n'y arrivent pas ceux qui souffrent euh ceux qui ont des problèmes* (oral, conversation, LB 88)
3. *ce qui vous intéresse dans cette affaire Mesdames Messieurs c'est moins ce qu'on a pu ce qu'on a pu vous raconter sur le passé de Leduc mais davantage ce qu'il a pu réellement faire le soir du drame* (oral, parole publique, corpus d'avocats, TSCHA)

2. ÉTUDE DISTRIBUTIONNELLE DU SUJET DANS LES ÉNONCÉS PSEUDO-CLIVÉS

2.1. CATÉGORIES GRAMMATICALES DE SUJETS LEXICAUX

Dans un énoncé pseudo-clivé, l'ordre des éléments est régulièrement *verbe + sujet lexical* :

proforme	sujet	verbe	objet	c'est	sujet lexical
<i>ce qui</i>		plaît	à Marie	c'est	<i>la linguistique</i>

Cette position privilégiée du sujet lexical, en fin d'énoncé, change en partie la répartition des catégories grammaticales de sujets en français. Dans un dispositif direct ou extrait, les sujets infinitifs ou en *que* sont peu fréquents. Dans son étude sur les sujets, Laurence Honoré (1992-1993) a relevé, dans son corpus de 67 articles de presse, 4120 sujets dont 19 seulement étaient de type verbal :

Et que sa prophétie se réalise l'avantage bien.
(écrit, journal, L. Honoré, « L'Événement du Jeudi », 17/12/92)
Que les journalistes ne soient pas des saints n'a peut-être aucune importance.
(écrit, journal, L. Honoré, « L'Événement du Jeudi », 17/12/92)

Lors de son étude de 8 corpus de français parlé, elle n'a recensé, sur 1883 sujets, aucun sujet de type verbal. Tous étaient du type :

on s'éclatait on se défoulait (oral, conversation, L. Honoré, corpus « Jeux », 5.9)
cette feuille me retourne (oral, conversation, L. Honoré, corpus « Sécurité Sociale », 1.8)

Dans le dispositif pseudo-clivé, le sujet lexical est autant verbal que nominal, comme l'indiquent les pourcentages dans le tableau précédent. Mais ce sont surtout les sujets nominaux et les « Que-phrases » sujets qui sont les plus représentés, suivis par les infinitifs (11 %) :

ce qui compte c'est pas la ville d'Orléans c'est le gouvernement (oral, conversation, Orléans)
ce qui compte à Tours c'est qu'il y a une vie de nuit des étudiants (oral, conversation, Orléans)
ce qui compte c'est de ne pas se lancer comme des fous (oral, conversation, GG)

C'est dans ce dispositif que nous relevons des infinitifs sujets en *pour*, qu'aucun grammairien, même Olof Eriksson (1993), dans son inventaire des constituants syntaxiques de la phrase française, ne relève comme sujet possible d'un verbe :

ce qui est embêtant c'est pour se placer (oral, conversation, Orléans)
ce qui a été le plus dur c'était pour trouver le pont de Saint-Cloud (oral, conversation, S-C)

Quant aux sujets nominaux, ils sont plus nombreux dans le corpus d'énoncés pseudo-clivés que les sujets pronominaux, dans une proportion de 8 syntagmes nominaux pour un seul syntagme pronominal :

ce qui prime eh bien ce sont c'est les tests psychotechniques (oral, conversation, LC 90-III)
ce qui travaille chez moi, c'est ça ! (écrit, conversation, Col. MN)

Avec un pourcentage de représentation dans le corpus de 40 % d'exemples, la catégorie nominale de sujets lexicaux l'emporte largement sur la catégorie pronominale. Le dispositif pseudo-clivé est le lieu privilégié des sujets nominaux, écrit et oral confondus.

2.2. COMPOSITION DES SUJETS LEXICAUX

Le fait que le sujet lexical soit produit en fin d'énoncé influe non seulement sur la catégorie grammaticale de sujet mais aussi sur la composition de ce syntagme. L'étude des exemples n'a révélé que 20 % de syntagmes nominaux se réduisant au déterminant et au nom :

ce qui est étrange aussi c'est cette mer (oral, conversation, LIC 89-A)

Le corpus présente en effet de longs sujets nominaux ou pronominaux, surtout à l'oral, avec de fréquentes énumérations (ex. 1 à 3), des contrastes (ex.4 à 7), ce qui augmente bien évidemment la longueur du sujet lexical :

1. *ce qui marche le mieux dans Fantasia c'est Mickey avec l'Apprenti Sorcier c'est Beethoven avec la Symphonie pastorale* (oral, conversation, LIC 92-2)
2. *ce qui est intéressant c'est justement ceux qui n'y arrivent pas ceux qui souffrent euh ceux qui ont des problèmes* (oral, conversation, LB 88)
3. *ce qui vous intéresse dans cette affaire Mesdames Messieurs c'est moins ce qu'on a pu ce qu'on a pu vous raconter sur le passé de Leduc mais davantage ce qu'il a pu réellement faire le soir du drame* (oral, parole publique, corpus d'avocats, TSCHA)

4. *Ce qui l'anime aujourd'hui, ce n'est plus leur zèle réformateur mais une vision élargie des diverses variétés de la pratique historique créative. (écrit, journal, Col. MN)*

5. *ce qui compte c'est pas la ville d'Orléans c'est le gouvernement (oral, conversation, Orléans)*

6. *Ce qui effraie le plus dans les partis, ce n'est pas ce qu'ils disent, c'est ce qu'ils négligent ou refusent de dire. (écrit, roman, Col. MN)*

7. *euh ce qui le rend sélectif ce n'est pas le chlorure de sodium en tant que chlorure de sodium mais la quantité de chlorure de sodium (oral, conversation, HOPWO)*

Il serait difficile de réaliser de tels sujets lexicaux dans un dispositif direct à cause de la longueur du sujet à gauche du verbe :

2' ? *ceux qui n'y arrivent pas ceux qui souffrent euh ceux qui ont des problèmes est (sont) intéressant (s)*¹¹

5'. ? *pas la ville d'Orléans mais le gouvernement compte*

Mais c'est surtout avec un sujet lexical de type « Que-phrased » que nous avons relevé les plus longs sujets lexicaux. Outre des énumérations, nous avons rencontré, à l'intérieur de la « Que-phrased », des constructions verbales en relation de dépendance (ex.8-9), des paroles rapportées en série (ex.10) :

8. *ce qui va le différencier de Breuil l'abbé Breuil c'est que l'abbé Breuil isole tous les objets tandis que Leroy-Gourand va lui au contraire penser qu'il faut essayer de faire des fouilles horizontales (oral, conversation, LB 86)*

9. *ce qui est important à comprendre c'est que si tu n'effectues pas une instruction particulière tu ne pourras pas sauvegarder tes données traitées (oral, conversation, LC 90-IV)*

10. *ce qui m'a paru bizarre c'est que quand je lui ai dit je vous mets à l'ordre quel ordre Monsieur il m'a dit non non non laissez laissez j'ai l'habitude je le ferais moi-même (oral, conversation, LC 92-8)*

La production d'une « Que-phrased » dans la deuxième partie du dispositif permet au locuteur de développer lexicalement son sujet, de produire plusieurs constructions verbales en série comme dans cet exemple :

12. *ce qui m'avait aussi le plus intrigué c'était que quelques jours plus tard repassant par la plaine d'Assidouillette j'avais remarqué que euh les nomades s'étaient arrêtés et m'étant approché je me suis aperçu qu'ils labouraient le champ (oral, conversation, LIC 89-D)*

¹¹ Il est tout à fait possible de réaliser cet exemple si on allonge l'énoncé à droite du verbe: *ceux qui n'y arrivent pas ceux qui souffrent euh ceux qui ont des problèmes sont intéressants à étudier*

Il est difficile d'envisager de tels sujets dans un dispositif direct, à gauche du verbe :

- 9'. ? *que si tu n'effectues pas une instruction particulière tu ne pourras pas sauvegarder tes données traitées est important à comprendre*
 10'. ? *que quand je lui ai dit je vous mets à l'ordre quel ordre Monsieur il m'a dit non non non laissez laissez j'ai l'habitude je le ferais moi-même m'a paru bizarre*

Par contre, ces « Que-phrases » sujets sont possibles avec un autre type de construction syntaxique qui rejette le sujet lexical en fin d'énoncé, à droite du verbe, comme le fait le dispositif pseudo-clivé. Il s'agit de la construction impersonnelle:

- 9". *il est important de comprendre que si tu n'effectues pas une instruction particulière tu ne pourras pas sauvegarder tes données traitées*
 10". *ça m'a paru bizarre que quand je lui ai dit je vous mets à l'ordre quel ordre Monsieur il m'a dit non non non laissez laissez j'ai l'habitude je le ferais moi-même*

La presse utilise d'ailleurs volontiers la construction impersonnelle, qui lui permet de réaliser de longs sujets lexicaux :

- Il est urgent que les pouvoirs publics respectent le vote des personnels en reconnaissant sans plus tarder la FSU, en lui faisant, dans tous les organismes consultatifs et dans les négociations, la place que les personnels lui reconnaissent par leur vote. (écrit, presse, Col. MN)*

Dans une construction pseudo-clivée, la construction syntaxique figure dans sa totalité dès la première partie du dispositif (exemple : *ce qui est important à comprendre*). Tous les éléments grammaticaux étant en place, le locuteur peut, dans la deuxième partie du dispositif (après *c'est*), développer le sujet lexical en produisant des énumérations, des commentaires, en recherchant son lexique, en rapportant les paroles de quelqu'un... Il en est de même avec les constructions impersonnelles. La distribution des éléments lexicaux sur l'axe syntagmatique joue un rôle primordial dans la réalisation des catégories grammaticales de sujet et dans la composition de cet élément.

3. ÉTUDE SYNTAXIQUE DU SUJET DANS LES ÉNONCÉS PSEUDO-CLIVÉS

3.1. LE SUJET ET LES ACCORDS

Le dispositif pseudo-clivé offre deux possibilités de saisie sémantique du sujet selon le type de proforme employée (*ce qui* ou *celui qui*) si bien que les accords dans la construction verbale seront différents.

3.1.1. Les accords en nombre

La proforme en *celui qui* oblige à une saisie individualisante du sujet lexical, à un repérage terme à terme entre le pronom *celui* et le sujet lexical :

ceux qui me plaisent c'est les journaux-là (ceux-là)

La variation en genre et en nombre du pronom *celui* va de pair avec celle du sujet lexical et l'accord morphologique entre le sujet lexical et le verbe est ainsi respecté :

Celui qui l'écoute c'est son oncle Edmundo. (écrit, enfant, Col. MN)
celle qui a eu cette idée c'est la femme d'un collaborateur de Koch (oral, conversation, HOPWO)
ceux qui peuvent perdre quelque chose ce sont les Occidentaux et certainement pas les Soviétiques dans cette démarche (oral, T.V., LB 86)

Par contre, la proforme *ce qui* oblige à une interprétation globalisante du sujet lexical, équivalent à un *ça*, qui peut être marqué par du lexique singulier ou pluriel :

ce qui me plaît c'est le cinéma (oral, conversation, Col. Gadet)
ce qui me tient c'est mes parents ici (oral, conversation, Orléans)

L'accord morphologique se fait entre le verbe et la proforme *ce qui* mais pas avec le sujet lexical. C'est aussi ce qui se passe dans le cas du double marquage du sujet :

le cinéma, ça me plaît
mes parents, ça me tient

Il en est de même pour le cas de l'adjectif attribut du sujet. C'est la proforme, occupant la place syntaxique de sujet, qui détermine l'accord morphologique de l'adjectif attribut. Avec une proforme en *celui qui*, le repérage se faisant terme à terme, les accords morphologiques ont lieu tout au long de la construction verbale (entre la proforme, l'adjectif attribut et le sujet lexical) :

celle qui est dangereuse c'est la petite délinquance

Mais pris dans un dispositif pseudo-clivé avec une proforme en *ce qui* globalisante, l'adjectif attribut reste au masculin singulier, quels que soient le genre et le nombre du sujet lexical :

ce qui est dangereux c'est la petite délinquance (oral, conversation, RAVOU)
ce qui est très beau c'est la reprise des animaux (oral, conversation, Orléans)
ce qui est malheureux c'est les retraites des petits vieux (oral, conversation, Orléans)

C'est également ce qui se passe dans les dislocations, quand le lexique est repris au moyen du pronom globalisateur « c' » :

la petite délinquance c'est dangereux
la reprise des animaux c'est beau
les retraites des petits vieux c'est malheureux

3.1.2. Les accords en mode

Notre corpus atteste de couples d'exemples en *ce qui* pour lesquels le mode du verbe dans la « Que-phrased » sujet est aussi bien au subjonctif qu'à l'indicatif :

Ce qui m'inquiète un peu, c'est que Tintin n'ait pas encore réparé. (écrit, B.D., HERGE)
ce qui m'inquiète beaucoup c'est qu'il sait piloter un avion (oral, conversation, Col. MN)

Ce qui est important c'est que l'on ne soit pas mort. (écrit, roman, A. Christie)
ce qui est important pour moi c'est que ça permet à la personne qui est avec toi de s'exprimer (oral, conversation, HAMMA)

Des nuances sémantiques, dues à la valeur de l'indicatif ou du subjonctif en français, s'attachent à cette différence d'emploi :

ce qui m'ennuie c'est qu'on ne peut pas sortir (certitude : on ne peut pas sortir)
ce qui m'ennuie c'est qu'on ne puisse pas sortir (probabilité)

*ce qui m'intéresse c'est qu'on **apprend** l'arabe (certitude : on apprend l'arabe)*
*ce qui m'intéresse c'est qu'on **apprenne** l'arabe (probabilité)*

Dans un dispositif direct ou d'extraction (en *c'est ... qui*), l'indicatif est souvent difficile :

*c'est important que l'on ne **soit** pas mort ? c'est important que l'on **n'est** pas mort*

mais :

*ce qui est important c'est que l'on ne **soit** pas mort*
*ce qui est important c'est que l'on **n'est** pas mort*

*cela me gêne que vous **fassiez** tout le travail ? cela me gêne que vous **faites** tout le travail*

*ce qui me gêne c'est que vous **fassiez** tout le travail*
*ce qui me gêne c'est que vous **faites** tout le travail*

Le fait que le mode indicatif soit possible dans la « Que-phrasedu » du dispositif pseudo-clivé peut résoudre certains des problèmes posés par les formes du subjonctif, notamment quand il s'agit d'exprimer un fait passé. Nous savons combien il est difficile pour une partie des locuteurs d'employer l'imparfait du subjonctif (remplacé d'ailleurs le plus souvent par un présent du subjonctif) si bien que la possibilité de remplacer ce mode par l'indicatif permet au locuteur de ne pas se soucier des règles de concordance des modes en français :

*c'était horrible qu'il **revînt** sur les lieux du crime*
*ce qui était horrible c'était qu'il **revenait** sur les lieux du crime*

La construction pseudo-clivée est moins contraignante à ce niveau là que la construction impersonnelle ou les autres dispositifs.

3.2. DE NOUVEAUX SUJETS SYNTAXIQUES

3.2.1. Des nexus nominaux

Dans ce type de constructions apparaissent, ce que Jespersen (1937, traduction française de 1971 :204), appelle : des « nexus ». Considérons ces exemples :

1. *ce qui manque c'est des **boîtes pour aller danser** (oral, conversation, Orléans)*
2. *ce qui est commode c'est le **facteur deux fois par jour** (oral, conversation, Col. CBB)*

3. *ce qui est affreux c'est le fasciste qui refuse de répondre* (oral, conversation, LB 86)

La relation qui unit les deux éléments du sujet lexical (le nom et le syntagme qui le suit) n'est pas une simple relation de juxtaposition ou de « jonction » (pour reprendre la terminologie de Jespersen) que l'on trouve dans :

4. *ce qui manque c'est des boîtes de nuit*

Dans les exemples 1 à 3, il y a mise en relation des deux éléments constitutifs du sujet. La valence sujet n'est plus proportionnelle à un simple « ça » globalisateur (comme dans l'exemple 4) mais elle est constituée de la relation unissant les deux éléments constitutifs du sujet, que l'on pourrait paraphraser verbalement de cette façon :

1'. *ce qui manque c'est des boîtes dans lesquelles nous pourrions danser*
 2'. *ce qui est commode c'est le facteur qui passe deux fois par jour*
 3'. *ce qui est affreux c'est le fasciste quand il refuse de répondre*

La saisie du sujet lexical ne se fait plus en fonction du syntagme nominal pris comme seule unité (comme dans l'exemple 4) mais en fonction de la relation qui existe entre le nom et le syntagme qui le suit. C'est ce que Jespersen appelle « nexus » (là où les auteurs de *L'Approche pronominale* parle d'un « ça relationnel »). Derrière la proforme sujet en *ce qui* se cachent des relations de nexus qui sont elles-mêmes des relations syntaxiques. Le dispositif pseudo-clivé offre au verbe la possibilité de construire non plus de simples sujets nominaux (comme dans l'exemple 4) mais des nexus nominaux.

3.2.2. De nouvelles formes de sujets

La construction pseudo-clivée fait apparaître à droite du verbe, après *c'est*, des sujets lexicaux qui seraient difficilement réalisables dans un dispositif direct :

ce qui compte c'est ce que vous écrivez (oral, conversation, Orléans)
 (d. direct) *ce que vous écrivez compte*

ce qui intéresse Foucault c'est comment pouvoir et savoir sont liés (oral, conversation, GG)
 (d. direct) *comment pouvoir et savoir sont liés intéresse Foucault*

Il en est de même avec des sujets lexicaux de type « Que-phrased » qui ne peuvent être construits directement par le verbe. Ils ont besoin pour apparaître d'être construits par un nom comme *le fait* (le syntagme en *le fait*

que ... étant équivalent à un *ça*), des problèmes de mode seront à résoudre également :

ce qui ne va pas c'est que la table est ronde (oral, conversation, GG)
 (d. direct) ? *que la table est/soit ronde ne va pas*
le fait que la table soit ronde ne va pas

ce qui les caractérise c'est qu'ils ont quatre pattes (oral, conversation, LIC 89-B)
 (d. direct) ? *qu'ils ont/ qu'ils aient quatre pattes les caractérise*
le fait qu'ils aient quatre pattes les caractérise

ce qui rendait les choses particulièrement difficiles c'est que la variation est double (oral, parole publique, P. Encrevé)
 (d. direct) ? *que la variation est/soit double rendait les choses particulièrement difficiles*
le fait que la variation soit double rendait les choses particulièrement difficiles

Des subordonnées en *quand*, *si*, *quel* deviennent également sujet lexical dans une construction pseudo-clivée comme en témoignent les exemples du corpus, impossibles à réaliser dans un dispositif direct :

ce qui m'énerve c'est quand il crie (oral, conversation, GG)
 * *quand il crie m'énerve*

ce qui m'embête c'est si mon oculiste veut que je me pique moi-même (oral, conversation, GG)
 * *si mon oculiste veut que je me pique moi-même m'embête*

ce qui me gêne par rapport à ça c'est quel est l'objectif qu'on poursuit (oral, parole publique, Col. MN)
 * *quel est l'objectif qu'on poursuit me gêne*

Le remplissage lexical de la place syntaxique de sujet est moins contraignant dans la construction pseudo-clivée que dans les autres dispositifs de rection verbale. C'est ainsi que nous pouvons parler d'une extension du pouvoir de construction du verbe.

Cette liberté de construction du sujet lexical touche aussi la nature des éléments lexicaux qui entrent dans une énumération. Notre corpus témoigne de la combinaison de sujets lexicaux de différente nature grammaticale. Les exemples 1 à 3 fournissent, sur la place du sujet lexical, une série formée d'un syntagme nominal et d'un syntagme infinitif, l'exemple 4, d'un syntagme nominal et d'une « Que-phrase » et l'exemple 5, d'un syntagme pronominal et d'un syntagme infinitif :

1. *ce qui était important c'était la forme* avoir la perspective (oral, conversation, LA 84)
2. *ce qui m'amuse le plus ce n'est pas des mots extraordinaires* plutôt que de trouver une formulation astucieuse d'un mot (oral, conversation, Orléans)
3. *ce qui caractérise le chrétien c'est cette veille* veiller (oral, conversation, LC 90-IV)
4. *Ce qui caractérise toutes ces valences, ce n'est pas exactement l'interrogation*, c'est qu'elles laissent la modalité du verbe « en suspens » ... (écrit, ouvrage linguistique, Col. MN)
5. *ce qui intéresse les autres c'est ce qu'ont vécu les gens* c'est pas d'avoir un cours sur le scoutisme (oral, conversation, LIC 89-A)

Il serait bien difficile d'envisager de telles énumérations dans un autre dispositif : ? la forme avoir la perspective *étaient important ? ce qu'ont vécu les gens* et pas d'avoir un cours sur le scoutisme *intéresse les autres*

3.2.3. Un pouvoir de construction plus grand pour le verbe

Le verbe de l'énoncé pseudo-clivé a un pouvoir de construction supérieur à celui qu'il a dans un autre dispositif. Dans l'exemple suivant, la construction impersonnelle n'admet pas un sujet de type « Que-phrased » :

il est bien français de ne pas respecter les limites de vitesse (ex. cité par J. Deulofeu, 1988 :122)

* *il est bien français qu'on ne respecte pas les limites de vitesse*

Dans une construction pseudo-clivée, l'une ou l'autre forme de sujet lexical est possible :

ce qui est bien français c'est de ne pas respecter les limites de vitesse
ce qui est bien français c'est qu'on ne respecte pas les limites de vitesse

Nous retrouvons cette extension du pouvoir de construction du verbe avec les énoncés en « être + adjectif ». Dans les exemples qui suivent, l'adjectif devient attribut d'un sujet lexical qu'il ne pourrait pas réaliser dans un dispositif direct. C'est ainsi que *cher* ou *nouveau* (qui peuvent être attributs d'un sujet infinitif) sont mis en relation avec une « Que-phrased » sujet (ex.1-2) et que les adjectifs *premier*, *hostile* ou *impitoyable* sont reliés à un sujet lexical de type verbal (ex.3-5) :

1. *ce qui est cher là-dedans c'est que c'est moi qui ai tout pris et pas les autres* (oral, conversation, LIC 79-II)
2. *ce qui est nouveau c'est que moi et quelques trois ou quatre confrères nous avons récupéré cette prise d'empreinte* (oral, conversation, LC 90-VII)
3. *Ce qui est premier, c'est de construire l'unité.* (écrit, ouvrage linguistique, Col. MN)
4. *ce qui me serait hostile c'est que tu lui parles de mes défauts* (exemple fabriqué)
5. *ce qui serait impitoyable c'est que tu lui coupes les vivres* (exemple fabriqué)

Il faudrait, pour ces trois derniers exemples, revenir à un syntagme nominal en « *le fait de/que* » pour rétablir les acceptabilités dans le dispositif direct :

le fait de construire l'unité est premier
le fait que tu lui parles de mes défauts me serait hostile
le fait que tu lui coupes les vivres serait impitoyable

3.3. SYNTAXE ET SÉMANTISME

3.3.1. Cas des adjectifs

La construction syntaxique influe sur le sémantisme de certains adjectifs construits dans la première partie du dispositif. En effet, la liste de fréquence des adjectifs du corpus pseudo-clivé diffère de celle du *Français fondamental* (Gougenheim et alii :1964). Comme fréquences les plus fortes figurent ici des adjectifs évaluatifs comme *important*, *intéressant*, *sûr*, *dommage* ainsi que l'adverbe *bien* (Roubaud, 1994 :148). La structure pseudo-clivée favorise l'entrée d'adjectifs ayant cette valeur sémantique ou les fait entrer avec ce sens. C'est ainsi que certains adjectifs perdent leur caractère de propriété physique en entrant dans la construction pseudo-clivée et deviennent des adjectifs évaluatifs :

*ce qui est **lourd** c'est l'administration (oral, conversation, LIC 90)*
*ce qui était **dur** aussi c'est les lèvres qui étaient toutes coupées par l'oxygène (oral, conversation, LIC 92-8)*
*ce qui était **net** c'était une marginalisation de Serge July (oral, parole publique, Col. MN)*
*ce qui est **beau** c'est que elle répond après une deuxième lettre le dix-huit (oral, conversation, LC 86)*

D'autres perdent leur trait (+ personnel), habituellement attaché à une personne, si bien que leur lecture ne peut plus être qu'appréciative :

*ce qui est **idiot** c'est que j'aime les chansons là nulles (oral, conversation, BOAVI)*
*Ce qui semblait bien **mort** par exemple, c'était la route. (écrit, roman, Col. Sandfeld)*

Les adjectifs qui possèdent une double lecture : qualifiante et relationnelle, que Martin Riegel (1985 :118) appelle « des adjectifs doubles », entrent dans les énoncés pseudo-clivés avec leur valeur qualifiante. La syntaxe annule la possibilité d'une lecture relationnelle. C'est ainsi que dans cet exemple :

ce qui est très giscardien c'est la politique que vous menez

l'adjectif n'est pas mis en relation avec le personnage de Giscard mais il est pris au sens appréciatif de « habile » ou « maladroit ».

Un autre aspect de l'effet de la syntaxe sur le sens de certains éléments lexicaux est que certaines subordonnées, proportionnelles à la proforme sujet, ont des effets de sens particulier.

3.3.2. Cas des « si-phrases »

Considérons ces énoncés pseudo-clivés dont le sujet lexical est une « si-phrasé » :

ce qui m'embête c'est si mon oculiste veut que je me pique moi-même (oral, conversation, GG)
ce qui serait grave c'est si il y a un accident mortel (oral, conversation, RAILO)
ce qui aurait été dramatique c'est si ça aurait été un coup d'état (oral, conversation, Col. MN)

Sandfeld (1936, IV :339) parle d'une « condition » exprimée par *si*. Wagner (1939 :537) et G. Guillaume (1965 :50) préfèrent le terme de « supposition ». A. Delaveau (1990), dans sa thèse sur la conjonction *si*, montre que dans ce type de conditionnelles, la principale est jugée « vraie » par rapport à la conditionnelle :

« cela m'embête » est vraie dans le cas où « mon oculiste veut que je me pique moi-même »

L'effet obtenu est un effet de supposition dans le temps induite par la conjonction *si*. Avec d'autres éléments introducteurs comme *quand* ou *que*, cet effet est annulé pour devenir répétitif (avec *quand*) ou causatif (avec *que*) :

ce qui m'embête c'est quand mon oculiste veut que je me pique moi-même
(cela m'embête chaque fois que mon oculiste veut que je me pique moi-même)

ce qui m'embête c'est que mon oculiste veut que je me pique moi-même
(que mon oculiste veut que je me pique moi-même est la cause de mon ennui)

Ces conditionnelles en *si* n'apparaissent qu'avec des verbes ou adjectifs évaluatifs, comme dans les exemples précédents. Avec un verbe comme *donner raison*, cet effet d'hypothèse dans le temps est annulé :

ce qui me donne raison c'est si mon oculiste veut que je me pique moi-même

La construction pseudo-clivée autorise la réalisation de sujets lexicaux de type supposition dans le temps, difficilement réalisables dans une autre construction, comme le fait remarquer A. Valli (1981, note 15) avec cet exemple :

ce qui serait grave c'est s'il y a un accident mortel ? il serait grave s'il y a un accident mortel ? s'il y a un accident mortel serait grave

3.3.3. Cas des « quand-phrases »

C'est aussi avec ce type de verbes ou adjectifs évaluatifs qu'apparaissent des subordonnées en *quand* qui ne sont pas des valences temporelles ordinaires. Elles ont été identifiées dans le dispositif direct par Colette Jeanjean (1984). Nous les retrouvons dans le dispositif pseudo-clivé :

ce qui m'énerve c'est quand il crie (oral, conversation, GG)
ce qui l'énervait le plus c'est quand elle parlait toujours de ses voyages (oral, conversation, GG)
ce qui me fait mal c'est quand on appuie dessus (oral, conversation, Col. CBB)
ce qui m'a fait sourire c'est quand on a parlé de valse (oral, conversation, Col. MN)

Ces subordonnées n'ont pas le statut des autres subordonnées temporelles en quand, on ne peut pas les extraire : ? c'est quand il crie qui m'énerve ? c'est quand on appuie dessus qui me fait mal ? c'est quand on a parlé de valse qui m'a fait sourire

X. Chu (1987 :259) a parlé à propos de ces subordonnées « d'un quand conçu de manière substantivante » :

ce qui m'énerve c'est quand il crie
ce qui m'énerve c'est quand il correspond à toi criant tu m'énerves

L'énoncé pseudo-clivé produit n'est donc pas équivalent à celui-ci :

ça m'énerve quand il crie
c'est quand il crie que ça m'énerve

Du fait de sa valeur substantivante, ces temporelles n'acceptent pas de modal (Cf. Chu, op. cité), les énoncés suivants paraissant bizarres :

ce qui m'énerve c'est quand il peut crier
ce qui l'énervait le plus c'est quand elle pouvait parler de ses voyages
ce qui me fait mal c'est quand on peut appuyer dessus
ce qui m'a fait sourire c'est quand on a pu parler de valse

Ces subordonnées en *quand* sont du type de celles identifiées par Colette Jeanjean, dans son article « *toi quand tu souris* ». Elles sont liées syntaxiquement à un paradigme *toi* dans la même valence, que l'on peut reconstruire :

ce qui m'énerve c'est lui quand il crie
ce qui l'énervait le plus c'est elle quand elle parlait toujours de ses voyages
ce qui me fait mal c'est toi quand tu appuies dessus
ce qui m'a fait sourire c'est lui quand il a parlé de valse

Il est possible de ne pas réaliser la forme longue de la structure « *toi/quand*-phrase » des exemples ci-dessus. Le locuteur peut produire l'une ou l'autre des formes courtes :

ce qui m'énerve c'est lui
ce qui m'énerve c'est quand il crie

ce qui me fait mal c'est toi
ce qui me fait mal c'est quand tu appuies dessus

Mais la saisie que l'on a du lexique sujet n'est pas la même. La forme courte avec pronom présente un aspect quelconque du personnage alors que celle avec la subordonnée en *quand* en montre un aspect particulier. Un contraste sur la conjonctive accentue la saisie particulière que l'on a du personnage, lorsque seule la subordonnée en *quand* est réalisée :

ce qui m'énerve c'est quand il crie et pas quand il pleure
ce qui me fait mal c'est quand tu appuies dessus et pas quand tu défais le pansement

La structure pseudo-clivée convient parfaitement aux verbes et adjectifs évaluatifs si bien que seront réalisés à l'intérieur de la construction, des sujets lexicaux aux effets de sens particuliers comme ces subordonnées en *si* et en *quand* dont nous venons de parler.

CONCLUSION

Cette étude sur le sujet dans les énoncés pseudo-clivés a montré qu'un des intérêts majeurs de ce dispositif de rectio**n** verbale réside dans l'enrichissement du sujet lexical tant du point de vue de sa composition que de sa réalisation dans des catégories grammaticales diverses. La place privilégiée du sujet lexical en fin d'énoncé et le grand nombre de sujets de

type *ça* offrent au verbe la possibilité de construire de nouvelles formes de sujets. Des effets de sens particulier de certains sujets lexicaux sont attachés au type de verbe ou d'adjectif entrant dans la construction.

Nous venons de voir qu'il est difficile, pour certains exemples, de produire le sujet lexical dans un autre dispositif. Il n'est pas possible de réduire la construction pseudo-clivée à une phrase simple car ce serait détruire les équilibres syntaxiques. Nous ne pouvons pas, dans ce cas, adhérer à l'explication d'Eriksson (1993 :94) qui, pour justifier la présence de certains infinitifs sujets dans les énoncés qui nous intéressent, parle en termes de « distorsions dans l'analyse ». Il est dommage que beaucoup de grammairiens ignorent cette construction qui passe encore pour être une phrase emphatique ou un procédé de mise en relief. L'analyse du sujet dans les énoncés pseudo-clivés montre que la structure pseudo-clivée est une construction syntaxique majeure du français.

Marie-Noëlle ROUBAUD

Bibliographie

- AKMAJIAN A., 1970, « On deriving cleft sentences from pseudo-cleft sentences », *Linguistic Inquiry*, n°1, 149-168.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, DEULOFEU José, STEFANINI Jean et VAN DEN EYNDE Karel, 1984, *Pronom et syntaxe. L'Approche pronominale et son application au français*, Paris, Didier Érudition, INALF.
- BLANCHE-BENVENISTE, BILGER Mireille, ROUGET Christine et VAN DEN EYNDE Karel 1990, *Le Français parlé : études grammaticales*, Paris, C.N.R.S.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, 1992, « Sur un type de nom 'évaluatif' portant sur des séquences verbales », *Review of applied linguistics*, n°97-98, K.U. Leuven, 1-25.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, 1992, « A propos des énoncés sans verbe : les énoncés-réponses », *Recherches sur le français parlé*, n°11, 57-85.
- BLASCO Mylène, 1993, « Les énoncés à redoublement et dislocation en français contemporain. Analyse en double marquage », thèse de doctorat de linguistique française, Université d'Aix-Marseille I.
- CHOMSKY Noam, 1977, « On WH-movement », P.W.Culicover, T. Wasow and A. Akmajian (eds), *Formal Syntax*, New-York, Academic Press, 71-132.
- CHU Xiao-quan, 1987, « Étude sur les verbes modaux en français contemporain », thèse de doctorat de linguistique française, Université de Provence.

- CORBEIL Jean-Claude, 1968, *Les structures syntaxiques du français moderne. Les éléments fonctionnels dans la phrase*, Paris, Klincksieck.
- DELAVERGNE Annie, 1990, « La conjonction 'si' dans ses emplois interrogatifs et conditionnels », thèse de doctorat de linguistique française, Université de Paris VII.
- DEULOFEU José, 1988, « Les couplages de constructions verbales en français parlé : effet de cohésion discursive ou syntaxe de l'énoncé », *Recherches sur le français parlé*, n°9, 111-141.
- ERIKSSON Olof, 1993, *La phrase française. Essai d'un inventaire de ses constituants syntaxiques*, Suède, Acta Universitatis Gothoburgensis, Romanica Gothoburgensia XLII.
- GARDES-TAMINE Joëlle, 1988, *La grammaire*, Volume II, Paris, A. Colin.
- GELUYKENS Ronald, 1988, « Five types of clefting in English discourse », *Linguistics*, n°26, 823-841.
- GOUGENHEIM G., RIVENC P., MICHEA R. et SAUVAGEOT A., 1964, *L'élaboration du Français Fondamental (1° degré)*, Paris, Didier.
- GUILLAUME Gustave, 1965, *Temps et verbe*, Paris, Champion.
- HANSE Joseph, 1983, *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, Paris, Duculot.
- HIGGINS F. Roger, 1973, « The pseudo-cleft construction in English », thèse M.I.T.
- HONORE Laurence, 1992-1993, « Quels sujets ? Relevé des sujets dans 8 corpus de français parlé et 67 articles de presse. Comparaisons, ressemblances et différences. », mémoire de maîtrise, Université de Provence, département de linguistique française.
- HONORE Laurence, 1993-1994, « Autant que faire se peut. L'infinitif sujet en français contemporain, description des usages. », mémoire de D.E.A., Université de Provence, département de linguistique française.
- JEANJEAN Colette, 1981, « L'organisation des formes sujets en français de conversation. Étude quantitative et grammaticale de deux corpus », *Recherches sur le français parlé*, n°3, 99-134.
- JEANJEAN Colette, 1984, « 'Toi quand tu souris'. Analyse sémantique et syntaxique d'une structure de français parlé peu étudiée », *Recherches sur le français parlé*, n°6, 131-165.
- JESPERSEN Otto, 1937, *Analytic Syntax*, réimpression de 1969, New-York, : Holt, Rinehart and Wintson et traduction française de 1971 par Anne-Marie Léonard, Paris, Ed. de Minuit.
- LEARD Jean-Marcel, 1992, *Les gallicismes. Étude syntaxique et sémantique*, Paris-Louvain La Neuve, Duculot.

- MOREAU Marie-Louise, 1970-71, « Grammaire Transformationnelle du français. Trois aspects de la syntaxe de 'c'est' », thèse de doctorat de linguistique française, Université de Liège.
- PINKHAM Jessie et HANKAMER Jorge, 1975, « Deep and Shallow Clefts », *Paper from the Eleventh Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, 429-450.
- PRINCE Ellen F., 1978, « A comparison of WH-clefts and IT-clefts in discourse », *Language*, n°54, 883-906.
- RIEGEL Martin, 1985, *L'adjectif attribut*, Paris, P.U.F.
- ROUBAUD Marie-Noëlle, 1994, « Les énoncés pseudo-clivés dans le cadre de 'l'Approche pronominale' », thèse de doctorat de linguistique française, Université d'Aix-Marseille I.
- ROUGET Marie-Christine et SALZE Laurence, 1985, « C'EST ... QUI, C'EST...QUE : le jeu des quatre familles », *Recherches sur le français parlé*, n°7, 117-139.
- SANDFELD Kr., 1936, *Syntaxe du français contemporain. I. Les propositions subordonnées*, Paris, Droz.
- SCAPPINI Sophie-Anne, 1987-1988, « Étude des extractions en C'EST...QU- : différenciation entre une relative et une extraction en C'EST...QU- », mémoire de maîtrise, Université de Provence, département de linguistique française.
- TOURATIER Christian, 1987, « Définition typologique du sujet », *Travaux 5. Typologie des langues*, CLAI, pp.59-79.
- VERHEUGD-DAATZELAAR Els, 1990, *Subject arguments and predicate nominals. A study of French copular sentences with two Nps*, Amsterdam-Atlanta, Rodopi B.V.
- VALLI André, 1981, « Note sur les configurations dites 'pseudo-clivées' en français », *Recherches sur le français parlé*, n°3, 194-211.
- WAGNER Robert-Léon, *Phrases hypothétiques commençant par si dans la langue française des origines à la fin du XVI^e siècle*, Paris, Droz.
- WAGNER Robert-Léon et PINCHON Jacqueline, 1962, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.